

« Le SACY - lien »

Infos

Bulletin d'Informations de la Commune n°65 - MARS 2025
www.sacylegrand.fr

Editorial

Chères Sacyliennes, Chers Sacyliens,

Votre édition de printemps du bulletin municipal reprend une série d'informations, de manifestations passées et à venir, et illustre la vie de notre commune et les projets futurs ou concrétisés.

Sacy le Grand est aujourd'hui une commune de **1 603 habitants** recensés en 2022.

Cette année les sols des 4 classes en élémentaire ont été changés avec un plan de désamiantage pour un montant de **56 000 euros** accompagnés d'une subvention de l'état **de 15 000 euros** et d'une subvention du conseil départemental de **15 910 euros**. 2 classes ont été repeintes et les services techniques finaliseront en avril et cet été, la remise en peinture des 2 dernières classes.

Un audit énergétique a été réalisé pour l'école et le bâtiment accueillant le périscolaire et la bibliothèque. Sur la base de ce travail mené par Treenergy par l'intermédiaire du **SEZEO**, Syndicat des Energies Zones Est de l'Oise auquel la commune a adhéré, une programmation de travaux sera à réfléchir dans les prochaines années, si les moyens financiers et les aides possibles le permettent. C'est pourquoi j'ai demandé à la **CCPOH** de positionner ce projet dans le cadre du CRTE, **contrats de relance et de transition écologique** en 2026, afin d'espérer obtenir des aides financières. C'est ce dispositif qui nous a permis de bénéficier en 2024 du fonds de soutien de l'état versé au SEZEO pour la mise en place de l'éclairage LED dans toute la commune.

De nombreux travaux de réfection et de réparation ont été réalisés notamment à l'église, la salle Bruno Mathé, la maison de santé pluridisciplinaire, et le stade de football est terminé.

Nous espérons réaliser en 2025 le city stade et sommes toujours en attente du retour du conseil départemental par rapport à la demande de subvention et nous lancerons également l'étude pour la réalisation future de la rue Marcel Vincent. Des demandes de subventions ont également été effectuées pour la remise en état des trottoirs sur un côté de la rue Gaston Paul et une partie de l'un des trottoirs de la rue de Cinqueux.

Les animations portées par la commune et les associations sont nombreuses et nous invitons le plus grand nombre à y participer !

Notre école, dynamique et partenaire est menacée d'une fermeture de classe.

Je compte sur vous pour soutenir toutes les actions qui seront en lien et exprimer ainsi le refus des habitants de notre commune rurale de toucher à l'école, symbole d'un village.

Sincèrement,

Le Maire, Muriel PERRAS JUPIN



**NON à la fermeture
d'une classe**

DANS CE NUMÉRO

Vie pratique.....	2
Bassin de stockage d'eau / ZHT.....	3
Urbanisme.....	4 / 5
Stade de football / Maison communale....	6
DUP / SDIS.....	7
École Jean Gautier	8 / 11
Repas des Ainés.....	12/13
Chorale.....	14
Décembre 2024 / Exposition.....	15
Vœux.....	16
Journée mondiale des ZH/ Nouveaux arrivants...)	17
Carnaval.....	18
CCPOH.....	19/21
Associations.....	22/26
CD 60.....	27
Culture.....	28/29
Synthèse des délibérations.....	30/31
Calendriers.....	32



VIE PRATIQUE SACYLIENNE



HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

03 44 29 94 16 - mairie@sacylegrand.fr

MARDI : 15h00 à 19h00

JEUDI : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

VENDREDI : 15h30 à 19h30



HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

03 44 72 18 11

MARDI : 9h00 à 12h00 ; MERCREDI : 15h00 à 18h00

VENDREDI : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

SAMEDI : 9h00 à 12h00



Bienvenue à Sacy-le-Grand

Vous venez de vous installer dans notre commune.

Afin de mieux vous connaître, vous êtes invités à vous présenter au secrétariat de mairie, muni de votre livret de famille.

RECENSEMENT MILITAIRE

Au cours de l'année 2025 seront recensés tous les jeunes hommes et jeunes filles nés en 2009.

Se présenter au secrétariat de Mairie **dans le mois qui suit l'anniversaire** muni d'une pièce

d'identité, du livret de famille de vos parents ainsi que d'un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement vous sera remise.

Celle-ci est nécessaire pour l'inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique, ainsi qu'au permis de conduire.

En cas de perte de celle-ci, vous pouvez contacter le Centre du Service National de Creil par téléphone au :

03 44 28 78 32.



ASSISTANTE SOCIALE

Prendre rendez-vous à la Maison de la Solidarité et des Familles de Liancourt.

03 44 10 78 70

LA MISSION LOCALE

La mission locale du Clermontois, du Liancourtois et de la Vallée du Thérain, accueille sur rendez-vous les jeunes de 18 à 25 ans.

Une permanence est assurée en mairie de Sacy le Grand le **vendredi après-midi tous les 15 jours**.

**Mission Locale
Centre Oise**

**A partir du 1er avril :
313 chaussée Traversière,
ZA Les Sables de
Ramecourt,
60600 Agnetz**

accueil@mission-locale-clermont.fr

03 44 68 27 27





Le bassin de stockage d'eau et le chemin reliant le village après de fortes pluies.

BASSIN DE STOCKAGE D'EAU

Dans le cadre de sa mission d'assistance à la commune pour agir dans la plaine agricole sur la maîtrise des ruissellements et coulées de boues, le **SMOA** (Syndicat Mixte Oise Aronde) propose la technique de l'hydraulique douce, dite génie écologique, avec des petits aménagements faisant obstacle aux écoulements.

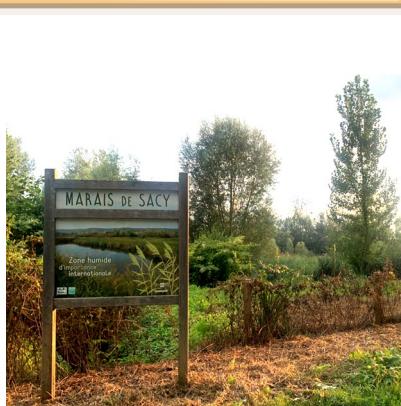
Le chemin de Bailleul a bénéficié de la création d'un bassin de stockage permettant d'absorber une partie de l'eau provenant de la plaine lors de fort épisode de pluie. Le stockage existant, appartenant à la commune et situé près des bennes à verres, a été rapatrié dans l'espace des services techniques.

Le lieu défini pour cet aménagement, situé sur le domaine public du village, a été libéré par **l'entreprise MASCITTI** qui a réalisé les travaux.

Les photos ci-dessous illustrent la pertinence de ce bassin de stockage lors de journées continues de pluie.

La commune a travaillé en partenariat avec les agriculteurs, et les techniciens du SMOA continuent d'être sur le terrain avec **l'UNAPEI** pour la poursuite des plantations de haies. La capacité du SMOA à chercher des financements est également majeure pour la commune.

Le Maire, Muriel PERRAS JUPIN



ZONE HUMIDE TAMON

La zone humide tampon située sur la route de Cinqueux nécessite une maintenance régulière pour assurer sa vocation de filtrage avant écoulement dans les marais et la Frette.

La commune a fait procéder à 2 reprises en 2024 à son entretien, et le SMOA est également intervenu.

Une convention tripartite entre la **commune de Sacy le Grand**, le **SMCTEUR** (Syndicat Mixte pour la Collecte et le Traitement des Eaux Usées de la Région de Sacy le Grand) et le **SMOA**, est en cours de réactualisation.



INFORMATIONS MUNICIPALES



LES DOCUMENTS D'URBANISME

LE PLU : depuis le 13 décembre 2000, dans le cadre de la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain dite « Loi SRU » un plan local d'urbanisme (**PLU**) est institué pour chaque commune. Il définit

un ensemble de règles urbaines et de prescriptions en termes d'aménagement à destination des communes.

Il intervient dans un esprit d'équilibre entre la préservation des espaces naturels et le nécessaire développement des espaces urbains. Il est régi par les dispositions du code de l'urbanisme.

Le PLU de Sacy le Grand a été adopté en 2007 et a subi des modifications simplifiées, dont les dernières sur ce mandat sont :

- **27 janvier 2021 : Plan Local d'Urbanisme - Adoption de la modification simplifiée n°3 du PLU :** (*Modification du recul sur les limites séparatives en zone 1AUe porté à 10 m au lieu de 20 m*)
- **10 mai 2024 : Modification simplifiée n°4** - (*Modification simplifiée des dispositions applicables du PLU : Autorisation des panneaux photovoltaïques en surimposition ; interdiction des plaques fibrome ciment amiantées ; nouvelles prescriptions concernant les clôtures à l'alignement et en hauteur séparative ; emprise au sol ZA des cornouillers*)
- **10 mai 2024 : Modification simplifiée n°5** - (*Exclusion de tout projet éolien et méthaniseur sur le territoire de la commune*)

Au niveau national, la loi cadre les grands principes de l'aménagement du territoire.

Depuis la loi SRU de 2000, le développement durable se place au cœur de la démarche de planification : il s'agit de mieux penser le développement afin qu'il consomme moins d'espace, qu'il produise moins de nuisances et qu'il soit plus solidaire. Ces principes ont été renforcés par les lois Grenelle (2009 et 2010), la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ELAN 2018).

Cette loi s'applique à notre PLU en place et le modifie. Depuis la loi ALUR, les zones AU sont tombées et ne sont plus à urbaniser.



La région en tant que cheffe de file en matière d'aménagement depuis la loi NOTRe (2015) s'est dotée d'un Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (**SRADDET**), approuvé par le préfet de région, le 04 août 2020 dans les Hauts de France.



A l'échelle locale, les groupements d'EPCI déclinent ensuite les éléments régionaux dans des schémas de Cohérence Territorial (**SCoT**) qui déterminent un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles, notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage.



- ... à un SCoT formalisé
- 1 Un rapport de présentation
 - 2 Un PADD
 - 3 Un DOO

Enfin, les EPCI ou les communes, élaborent des plans locaux d'urbanisme intercommunaux (**PLUI**) ou Plans locaux d'urbanisme (**PLU**), qui formalisent les règles d'utilisation du sol.

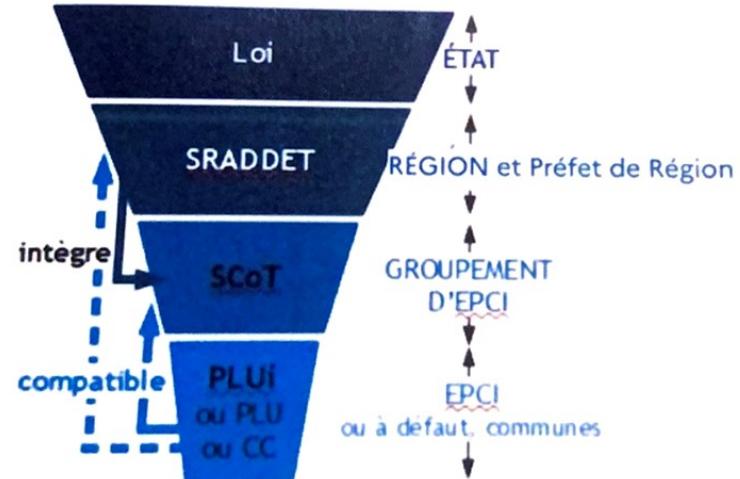


URBANISME

Conformément à la loi du 20 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux, le **SRADDET** modifié a été adopté par le Conseil Régional le 21 novembre 2024 et approuvé par arrêté du Préfet de Région le 29 novembre 2024.

Le SCoT : document de planification stratégique à long terme (environ 20 ans) à l'échelle d'une aire urbaine, d'un grand bassin de vie ou d'un bassin d'emploi, il est piloté par notre EPCI, la CCPHO. Il est destiné à mettre en cohérence les politiques sectorielles (habitat, mobilité, aménagement des paysages) puis à servir de cadre de référence pour les

Un grand merci à **M Pascal LEBAS**, Maire adjoint et à l'équipe de Monceaux pour ce descriptif.



commercial, activités économiques, environnement, documents d'urbanisme infra-territoriaux.



LE GÉOPORTAIL DE L'URBANISME

Le Géoportal de l'urbanisme (GPU) donne accès aux règlementations d'urbanisme des territoires.

La commune de Sacy le Grand a travaillé en lien avec **URBICANDS**, bureau d'études chargé de numériser nos documents d'urbanisme au format CNIG, afin de les publier sur le site Géoportail.

La numérisation est terminée.

DÉCLASSIFICATION PARCELLE CITY STADE

Les documents d'urbanisme étant disponibles sur le site Géoportal, la déclassification d'une partie de la parcelle AB754, destinée à l'installation du city stade, est en cours.

C'est le bureau d'étude PRO-G Urbain qui s'en charge.

(Coût de 1080 € TTC)

A la suite de cela et de la procédure réglementaire liée, **URBICANDS** numérisera nos documents de déclassification pour une publication sur le Géoportail.

URBADS : nouveau service instructeur

Depuis le 1er janvier 2025, la commune de Sacy le Grand n'a pas renouvelé son adhésion au **SIMOH** jusqu'alors service instructeur des permis de construire, dans une perspective de réduction des coûts.

Les instructions de dossiers restent inchangées. La commune continue de traiter les CUa, DIA, Déclarations Préalables. Le coût d'instruction est à la charge de la commune.

Nouveauté. Si une décision de Déclaration Préalable doit être prise durant le congé de l'agent mairie, URBADS peut prendre le relais.





INFORMATIONS MUNICIPALES



STADE DE FOOTBALL

Comme annoncé l'an passé, le chantier de réhabilitation du terrain et des vestiaires du stade de football, finalisé début 2024, a été complété par la création d'un local technique, d'un WC PMR et de tribunes dignes de ce nom. Il reste le marquage de la place PMR et la sécurisation de l'entrée du stade avec la mise en place de barrières, programmés prochainement.

Une bonne nouvelle pour les plus taquins qui se demandent peut-être encore si c'est un stade de France qui se construit.

Le temps administratif n'est pas le temps humain et la dépense d'énergie à déployer pour aboutir est bien supérieure à 90 minutes.

Nous pourrons cette année, inaugurer cet espace adapté pour les nombreux utilisateurs qui ne manquent pas d'apprécier cet environnement. Nous remercions **l'État, le conseil départemental et la CCPOH** pour les aides financières octroyées ainsi que le **club de football FC SACY/ST MARTIN** pour sa contribution à la réalisation de ce projet.

Muriel PERRAS JUPIN



VENDU

La commune, propriétaire de deux logements communaux situés à côté de l'école a pris la décision de les vendre. Ces bâtiments datant de l'époque de la construction de l'école, nécessitent depuis quelques années de nombreux entretiens coûteux et seront avec l'évolution de la loi, impossibles à louer dans le futur sans travaux conséquents.

Le compromis de vente du premier logement a été signé le **18 décembre 2024**. Le deuxième logement a été proposé à la vente à la locataire actuelle. Le patrimoine de la commune, certes allégé de ces deux biens, s'est néanmoins enrichi de la maison de santé pluridisciplinaire, d'un terrain attenant et d'une parcelle qui accueillera le city stade.



INFORMATIONS MUNICIPALES



RENOUVELLEMENT DE LA DUP DU CAPTAGE D'EAU POTABLE

Le renouvellement de la DUP du captage d'eau reste d'actualité. Les avancées du dossier sont retardées par des blocages administratifs indépendants de la volonté de la commune, malgré les tentatives de Mme le Maire de trouver rapidement des solutions. Un dossier loi sur l'eau doit être très prochainement monté par le cabinet Antea Group en charge du dossier.



SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

Tout au long de l'année le centre de secours de Clermont ainsi que ses homologues des autres casernes interviennent dans la commune.

Vous trouverez ci dessous les éléments reprenant le nombre et les motifs d'intervention.

Liste de défense principale de la commune

CENTRE	ORDRE
CLERMONT	1
PONT STE MAXENCE	2
ESTREES SAINT DENIS	3
LIANCOURT	4



Répartition des interventions par raisons de sortie De janvier 2024 à décembre 2024

RAISON DE SORTIE	
Secours Au Personne	75
Accident sur la Voie Publique	4
Opération Diverse	3
Incendie	2
TOTAL	84



Répartition des victimes (hors Sapeur Pompier)

AUTRE	3
BLESSÉ GRAVE	7
BLESSÉ LÉGER	43
DÉCÉDÉ	2
INDEMNE	8
MALADIE	17
TOTAL	80

Les blessés légers et graves représentent le nombre de victimes secourues sur la commune toutes interventions confondues.

Cela concerne aussi bien les accidents que les interventions à domicile (malaise, AVC, plaie, etc.).

Blessé léger : victime en urgence relative

Blessé grave : victime en urgence absolue



L'ÉCOLE JEAN GAUTIER



LE PÈRE NOËL EN VISITE À L'ÉCOLE

Comme chaque année, le père Noël a fait une halte avant sa grande tournée de la nuit du 24 décembre à l'école Jean Gautier de Sacy le Grand.

Accompagné de **Mme Le Maire** et de **Madame DEFRENCE**, maire adjointe, il s'est rendu dans chaque classe pour une distribution de chocolats et friandises pour la plus grande joie des enfants.



NOËL A L'ÉCOLE



En cette fin d'année 2024, tout au long du mois de décembre, les élèves et l'équipe pédagogique de l'école ont eu à réaliser 1 défi par jour : écrire une lettre à un camarade, venir habillé sur son 31 ou avec un pull de Noël ou encore d'une seule couleur, avoir des chaussettes visibles dépareillées...

De quoi faire patienter petits et grands dans la joie et la bonne humeur jusqu'au jour tant attendu !

Un autre temps fort de ce mois de décembre : la chorale et le marché de Noël de l'école. Les élèves ont présenté leurs objets créés de leurs petites mains et ont uni leur voix autour de quelques chansons de Noël.

L'école Jean Gautier





L'ÉCOLE JEAN GAUTIER



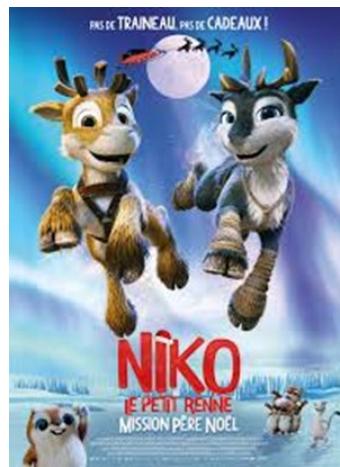
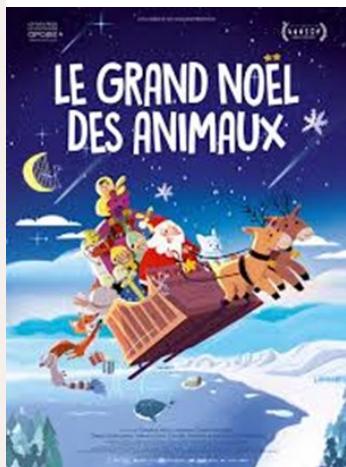
SORTIES CINÉMA POUR LES CLASSES DE L'ÉCOLE

Vendredi 20 décembre, pour la 3^{ème} année consécutive, tous les élèves de l'école Jean Gautier ont pu se rendre, en bus, au cinéma de Pont Sainte Maxence.

Une sortie très appréciée organisée la veille des vacances de Noël.

Le matin, les classes maternelles sont allées voir :

Petite et moyenne section Grande section et CP



L'après-midi, les classes élémentaires sont allées voir :

Pour les CP-CE1 et Ce1-Ce2

Pour les CM1-CM2



Cette sortie a été financée par la coopérative scolaire et la mairie.



CLUB BELLE ÉPOQUE

Les classes de maternelles de l'école Jean Gautier ont réalisé des cartes de vœux à destination des « papis, mamies », qui ont été remises par l'intermédiaire de **Mme Véronique DROBNJAK**, conseillère municipale, aux membres du club belle époque.

Un grand merci à nos petites et petits écoliers pour ce lien intergénérationnel, ainsi qu'à leurs enseignantes pour cette initiative.

La remise des cartes,
très appréciées par nos ainés.





The poster features a large, stylized title 'à L'école, j'y vais autrement' in green, yellow, red, blue, and pink letters. Below the title are illustrations of a green tree, an orange triangle, a blue bus, and a pink circle with a smiley face. The bottom left corner contains the text 'CHALLENGE éCOMOBILITÉ SCOLAIRE DES HAUTS-DE-FRANCE'. The bottom right corner has contact information: 'Pour plus d'informations, contactez-nous : 03 28 04 02 34 contact@challenge-ecomobilité-scolaire.fr www.challenge-ecomobilité-scolaire.fr'.

CHALLENGE ÉCOMOBILITÉ SCOLAIRE

Les élèves de l'école et leurs parents ont pu relever ce défi

L'ecomobilité consiste à utiliser des moyens de déplacement les moins polluants et bruyants possibles.

Le but de l'écomobilité est de protéger notre santé et notre planète. Il s'agit donc de venir à l'école à pied, en trottinette, en covoiturage.

Une semaine aussi très importante arrive sur notre l'école : la semaine sans écran.

A suivre ...



20 DÉCEMBRE 2024 : LA PLANTATION DE CHARMILLES PAR LA CLASSE DE M LAMAND

Vendredi 20 décembre, la classe des CE1-CE2 de **M LAMAND** a bravé le froid pour aller planter des charmillés au stade de football. Chaque enfant a pu planter un arbre et a pu apposer une étiquette avec son prénom.

Cette haie de charmilles permettra de masquer la vue sur le stade.

Un grand merci aux accompagnateurs pour le bon coup de main.

Les enfants se souviendront longtemps de ces plantations faites sous des températures négatives.

La classe de CE1-CE2

Les charmilles ont été financées par la commune

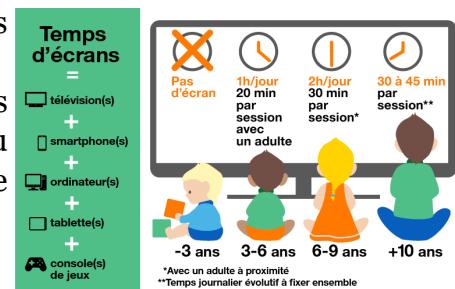


SEMAINE SANS ÉCRAN

Afin de sensibiliser les enfants et les familles aux effets néfastes de la surexposition des enfants aux écrans, les enseignants de l'école ont proposé une semaine sans écran.

L'objectif étant de limiter au maximum le temps d'écrans durant une semaine.

Les enfants ont pu ainsi proposer toutes sortes d'activités pour remplacer les écrans au quotidien et toutes les classes ont terminé cette semaine par une après-midi jeux de société.





L'ÉCOLE JEAN GAUTIER



LES PETITS SACYLIENS À L'ÉPOQUE DE LA PRÉHISTOIRE

Dans le cadre du projet annuel des maternelles : les voyages dans le Temps, **mardi 21 janvier** dernier, trois classes de l'école Jean Gautier sont allées découvrir la vie de nos ancêtres préhistoriques au sein du parc archéologique de Samara dans la Somme.

Les enfants des 3 classes maternelles (ainsi que les CP de la classe des GS/CP) ont donc passé la journée à vivre différentes expériences ancestrales.



Au programme :

- ◆ La découverte des habitats de l'époque
- ◆ La démonstration de la technique du feu
- ◆ La découverte des techniques de chasse
- ◆ L'expérimentation sensorielle avec des réalisations de peintures rupestres, de poteries, des fouilles dans le sable, les instruments à percussions...
- ◆ L'écoute de contes portant sur la préhistoire.

Ce voyage dans le temps a été grandement apprécié par tous et les enfants sont repartis riches de nouvelles découvertes et connaissances portant sur la Préhistoire.

Les Classes de maternelles et CP



FERMETURE DE CLASSE



Malgré une forte mobilisation des parents d'élèves, des enseignants, de la mairie et des grands élus, la fermeture de classe reste d'actualité depuis le 11 mars, à l'issue du Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) devant acter la future carte scolaire. Pour autant nous continuons à contester cette décision. De nouvelles actions seront menées et des courriers envoyés aux interlocuteurs de l'Éducation Nationale pour que soient entendus nos arguments.

Soutenez nous !!!!



Mme la Conseillère Départementale Téresa Dias, Mme le Maire, Muriel Perras Jupin et M Michel Vincent

5 DÉCEMBRE 2024 REPAS DES AINÉS

Le repas des ainés proposé par le **CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale) de la commune a rencontré un vif succès. Accueillis au Musée du Cheval de trait par la **famille Vincent**, de nombreux invités ont partagé une journée de convivialité et de danses.

Mme la Conseillère départementale, vice - présidente de la CCPOH, **Téresa Dias**, les représentants du centre de secours, du conseil municipal et du CCAS, étaient présents.

Le repas proposé par le musée du Cheval a été vivement apprécié par les convives.

Cette année, l'orchestre **New Millenaire** a assuré l'animation musicale.

Les doyens de l'assemblée étaient **Mme Thérèse Lanvin** et **M Raymond Boursier**. Pour la deuxième année consécutive, **M Boursier** a mis à l'honneur un membre de notre communauté très investie, **Mme Nadège Lorinez**, à qui il a remis la composition florale offerte par la commune.

Muriel PERRAS JUPIN
Présidente du CCAS



A gauche : Delphine Sturaro, Isabelle Defrance, Nathalie Vreven Petit, Delphine Delamotte, membres du conseil municipal. Sylvie Roussillon, membre du CCAS, Muriel Perras Jupin, Présidente du CCAS, Téresa Dias, Conseillère Départementale.





A PROPOS DE ...



Espace photo
avec traîneau
et ambiance
Noël,
concocté par
nos hôtes



L'animati-
on
musicale
par
l'orchestre
New
Millenaire



A gauche, La
famille Vincent
et son équipe
de bénévoles
qui ont assuré
l'accueil,
le repas, le
service.
Merci à eux.



La doyenne de l'assemblée Mme Lanvin avec Mme Le Maire et M Jean Paul Dreville, ancien maire et conseiller municipal délégué.

Le doyen M Raymond Boursier entouré de M Jean Paul Dreville et Mme Nadège Lorinez, membre du CCAS et organisatrice de nombreuses expositions à Sacy le Grand.





A PROPOS DE...



15 DÉCEMBRE 2024 : CONCERT FA SI LA JOUER - SACY CHANT

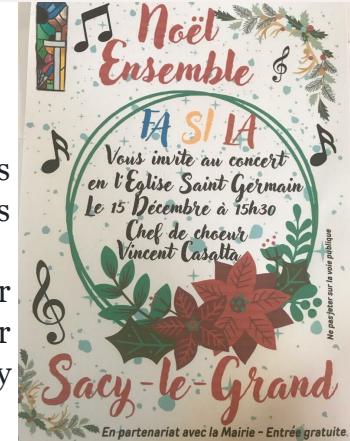
Ce rendez-vous de décembre est désormais inscrit dans le calendrier des manifestations proposées par la commune.

Pour célébrer Noël, les chorales dirigées par **Vincent CASALTA**, ont interprété leur répertoire dans l'église Saint Germain de Sacy le Grand.

La chorale **FA SI LA JOUER** de Brenouille et l'atelier **SACY CHANT**, créé cette année à Sacy le Grand ont chanté et accompagné leur chef de cœur avec brio.

Le public nombreux a de nouveau partagé cet après-midi chanté avec les choristes.

Bravo à l'ensemble des chanteuses et chanteurs qui une fois de plus ont fait vibrer les murs de notre belle église.



Muriel PERRAS JUPIN





A PROPOS DE...



14 DÉCEMBRE 2024 : DISTRIBUTION DES BONS D'ACHATS AUX AINÉS DE LA COMMUNE

Les élus du conseil municipal enfants ont procédé à la distribution des bons d'achats destinés aux ainés de 65 ans et + de la commune.

Ce sont **354 personnes** qui ont ainsi bénéficié de ces cadeaux de Noël du **Centre Communal d'Action Sociale**.

Ce moment privilégié permet ainsi d'échanger entre les plus âgés et les plus jeunes, accompagnés des membres du CCAS et du conseil municipal.

Une matinée toujours appréciée par le plus grand nombre.

Un lien intergénérationnel à maintenir dans notre commune. **Le Centre Communal d'Action Sociale** apporte soutien, aide et veille, avec discrétion et efficacité.



11 JANVIER 2025 : EXPOSITION DE PEINTURE - TALODOU

Le vernissage du peintre **SATHYA RANGANATHAN** à la salle "La TAnière de L'Oreille De l'OURS" du 11 au 18 janvier a été un vrai régal pour nos yeux.

Beaucoup de monde s'est déplacé pour admirer les œuvres de l'artiste, où sensibilité et émotion s'expriment par la superposition des couleurs, des ombres et de la lumière, influence de l'Inde, pays natal de SATHYA et la France où il réside dans l'Oise à Airion.

Plusieurs de ses toiles ont trouvé acquéreur (pastel, acrylique, peinture à l'huile).

Merci à **Michèle et Jean Luc PARIS** de nous donner la possibilité de découvrir des artistes de talent et de faire entrer l'art dans notre village.

Isabelle DEFRAНCE
Maire adjointe





A PROPOS DE...



25 JANVIER 2025 : Les Vœux du Maire

C'est dans la salle Bruno Mathé, contrainte en nombre d'invités, pour des raisons de sécurité, que **Mme le Maire**, entourée des membres du conseil municipal et du Conseil Municipal Enfants, a présenté ses vœux à la population.

Sacy le Grand est une commune rurale, riche de perspectives maîtrisées, de manifestations locales, d'une école et de services extra scolaires, de services de santé et de commerces, d'une présence importante d'entreprises, d'artisans et d'agriculteurs, d'un tissu associatif diversifié et dynamique, d'un environnement rare et de qualité, de personnes de bonne volonté et d'amis, même si la commune n'est pas riche d'argent.

L'équipe municipale œuvre depuis près de 5 ans dans l'intérêt du plus grand nombre. Chacune et chacun s'investit dans tous les rouages de la vie communale que ce soit directement en tant qu'élu (e), mais également auprès de la bibliothèque municipale, du conseil municipal enfants, apportant ainsi une pierre à l'édifice pour faire de nos jeunes les citoyens de demain, au sein des syndicats en lien avec la commune, mais aussi des associations locales et créent ce lien essentiel à la vie municipale. Les agents communaux sont également les maillons indispensables de cette organisation, où le mot service public garde tout son sens. Qu'ils en soient remerciés.

M le Sénateur Alexandre OUIZILLE, Mme Térésa DIAS, conseillère départementale, Mme Kristine FOYART, vice-présidente de la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte, la Lieutenant-Colonelle, Mme Anne DE LEVEZOU DE VEZINS, commandant la compagnie de gendarmerie de Clermont, M Sébastien DELIQUE, chef du centre de secours de Clermont, étaient présents.

MPJ



Ci-dessous : remise d'un bon culturel à Louis VAN DE WALLE



Après Mme le Maire, Mme Kristine FOYART, Vice-présidente de la CCPOH, Mme Térésa DIAS, conseillère départementale et le Sénateur M Alexandre OUIZILLE, présentent à leur tour leurs vœux.





A PROPOS DE...



02 FÉVRIER 2025 : JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

C'est dans le cadre champêtre de la **guinguette des étangs**, et aux abords des marais, que Sacy le Grand a participé à la journée mondiale des zones humides.

Le **SMOA**, l'**Agriion**, le **CPIE des Pays d'Oise** et la **Fédération de chasse** ont présenté aux visiteurs une exposition photos

sur les insectes, une découverte et reconnaissance des oiseaux d'eau et des amphibiens et une sensibilisation sur les puits artésiens et les usages de l'eau. **M Kevin GERARD**, nouveau chargé de mission des marais de Sacy, a coordonné le tout et est intervenu au nom du SMOA.



07 FÉVRIER 2025 : ACCUEIL des NOUVEAUX ARRIVANTS

Sacy le Grand offre aux nouveaux arrivants un atout inestimable : **sa qualité de vie**.

C'est à la mairie, que les nouveaux arrivants dans la commune en 2024, ayant répondu présent à l'invitation de Mme Le Maire, ont été accueillis le **07 février dernier**.

Ce moment d'échanges et de découverte de la commune, instauré depuis de nombreuses années, est ainsi l'occasion de faciliter leur insertion dans le village.

Les membres du conseil municipal, du CCAS et des associations locales présentent ainsi la commune, les services et activités existants à Sacy le Grand.

Un moment de convivialité a clôturé cet accueil.

Il est important de se faire connaître à la mairie car l'âge des nouveaux arrivants peut avoir des conséquences, notamment sur la gestion des effectifs scolaires qui sont estimés bien avant la rentrée. En effet c'est bien le nombre prévisionnel d'enfants qui détermine la fermeture ou non d'une classe.



Muriel PERRAS JUPIN



A PROPOS DE...



09 MARS 2025 : LE CARNAVAL de Sacy le Grand

Dimanche 9 mars, le Carnaval organisé par la Municipalité et les parents d'élèves a battu son plein au son de la musique, sous un soleil généreux. Cette année un concours de déguisements a été organisé par la commune afin de désigner les meilleurs costumes avec une petite récompense pour les 3 premiers. Nous avons ensuite défilé dans les rues de Sacy, formant un mélange coloré au rythme du Carnaval, pour terminer par la traditionnelle photo de groupe sur le perron de notre mairie.

Un succulent goûter confectionné par les parents d'élèves, a ravi les papilles des carnavaux.

Un grand merci à toutes les personnes : Élues, parents et agent technique, qui ont contribué pour que cette journée soit une réussite !!

**Isabelle DEFRENCE
Maire adjointe**





LE SERVICE CULTUREL

Ce projet initié par le **service culturel de la CCPOH**, consistait à participer à l'élaboration du plus grand puzzle du monde bâti en parallèle dans toutes les **communes des Pays d'Oise et d'Halatte**.

« **le plus grand puzzle du monde** » **54.000 pièces ! 9 mètres x 2 mètres !** a été présenté le **15 décembre 2024**, à **La Manekine**, Scène Intermédiaire des Hauts-de-France, en présence de **William et Catherine Herremy**, les artistes-concepteurs de cette aventure artistique collaborative. **Un grand merci à toutes les Sacyliennes et Sacyliens ayant participé à sa réalisation.**



LE SERVICE JEUNESSE

Les animateurs interviennent à l'occasion de temps forts dans divers lieux : en milieu scolaire, pendant les vacances, sur des créneaux sportifs, lors d'événements culturels et lors de forums (les forums des associations ou encore celui de la Jeunesse).

Grâce à une adhésion annuelle de seulement 10 euros, les jeunes du territoire bénéficient d'un accès gratuit aux accueils, aux créneaux sportifs, ainsi que de tarifs préférentiels pour les activités et séjours.

Des accueils jeunes conviviaux :

Sacy le Grand - Salle Bruno Mathé

Ouvert le mercredi de 14h à 18h et le vendredi de 15h30 à 19h, cet accueil propose des activités variées ainsi qu'un accès à des jeux vidéos, des ordinateurs pour y effectuer des recherches, un billard et un baby foot. 2 autres accueils existent sur le territoire à Brenouille et Pont Sainte Maxence.

Vacances scolaires : un festival d'opportunités

Impossible de s'ennuyer pendant les vacances ! Un large choix d'activités sportives, manuelles et numériques sont proposées aux jeunes. Il offre des expériences uniques telles que des escapades à la journée, des ateliers créatifs ou encore des sorties à sensations fortes.

Des créneaux sportifs accessibles

Les mercredis de 17h à 18h30 et les vendredis de 20h30 à 22h, les gymnases Georges Tainturier à Pont-Sainte-Maxence et René Couderc à Brenouille ouvrent leurs portes aux jeunes pour découvrir de nouveaux sports, se dépenser et partager des moments conviviaux.

Inscription auprès du service Animation.



LE SERVICE ENVIRONNEMENT

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

LES BACS À DÉCHETS VERTS SONT À SORTIR LA VEILLE AU SOIR DU JOUR DE LA COLLECTE.

Semaines impaires :

LUNDI : Bazicourt, Sacy-Le-Petit, Saint-Martin-Longueau

MARDI : Pont-Sainte-Maxence rive gauche (côté mairie)

MERCREDI : Pont-Sainte-Maxence rive droite (côté gare)

JEUDI : Les Ageux, Rieux

VENDREDI : Pontpoint

Semaines paires :

LUNDI : Monceaux,

Sacy-le-Grand

MARDI : Cinqueux

MERCREDI : Angicourt, Rhuis, Roberval, Villeneuve-sur-Verberie

JEUDI :

Beaurepaire, Verneuil-en-Halatte

VENDREDI : Brenouille

ATTENTION : Les sacs ne seront plus collectés à partir du 31 mars 2025.

AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
31 L MARS	1 J Férié : pas de collecte	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M	1 S
1 M	2 V Report du 1er mai	2 L	2 M	2 S	2 M	2 J	2 D
2 M	14	3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L
3 J		4 M	4 V	4 L	4 J	4 S	4 M
4 V		5 L	5 S	5 M	5 V	5 D	5 M
5 S		6 M	6 D	6 M	6 S	6 L	6 J
6 D		7 M	7 S	7 J	7 D	7 M	7 V
7 L	19	8 M	8 D	8 V	8 L	8 M	8 S
8 M		9 V	9 L	9 M	9 S	9 J	9 D
9 M	15	10 S	10 M	10 D	10 M	10 V	10 L
10 J		11 D	11 M	11 L	11 J	11 S	11 M
11 V		12 L	12 J	12 M	12 V	12 D	12 M
12 S		13 M	13 V	13 D	13 S	13 J	13 V
13 D		14 M	14 S	14 L	14 M	14 D	14 M
14 L	20	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S
15 M		16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16 D
16 M	16	17 S	17 M	17 D	17 M	17 V	17 L
17 J		18 D	18 M	18 V	18 L	18 S	18 M
18 V		19 L	19 J	19 S	19 M	19 D	19 M
19 S		20 M	20 V	20 D	20 M	20 L	20 J
20 D		21 M	21 S	21 L	21 J	21 M	21 V
21 L	21	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 S
22 M		23 V	23 L	23 M	23 S	23 M	23 D
23 M	17	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 L
24 L		25 D	25 M	25 V	25 L	25 J	25 M
25 V		26 L	26 M	26 S	26 M	26 V	26 M
26 S		27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27 J
27 D		28 M	28 S	28 L	28 J	28 D	28 V
28 L		29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 S
29 M	18	30 V	30 L	30 M	30 S	30 M	30 D
30 M		31 S	31 J	31	31 D	31 V	



• N°Vert **0 800 60 70 01**
APPEL GRATUIT

FINI LES SACS,
N'oubliez pas de commander votre
nouveau bac à déchets verts !



COLLECTE DES DÉCHETS

La CCPOH prend en charge toute la gestion de la collecte des déchets ménagers, de la collecte sélective, des déchets verts, des encombrants, du verre, des déchets atypiques.

La collecte des ordures sélectives a lieu le **jeudi matin** et les ordures ménagères **le jeudi après-midi**.

LES RÈGLES DE COLLECTE

- Sortir son bac **la veille au soir du jour de collecte à partir de 19 h.**
- Placer son bac avec la poignée côté route en mitoyenneté avec ceux des voisins.
- Seuls les bacs fournis par la CCPOH sont collectés. Nous ne collectons pas les sacs à côté des bacs. **En cas de surplus ponctuel, contactez-nous au 0 800 60 70 01 avant midi afin de prévenir la société qui collecte.**
- Une fois la collecte effectuée, lorsque cela est possible, rentrer son bac afin de faciliter le passage des piétons et d'éviter tout dommage résultant de la présence des bacs sur la voie publique.





LE SERVICE ENVIRONNEMENT

LA TEOMI, COMMENT ?



TEOMI : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative

Comment est-elle calculée ?

Elle se compose d'une part fixe, qui diffère de maison en maison, et d'une part incitative qui est calculée en fonction : de la taille du bac des ordures ménagères, du nombre de levées sur l'année précédente.

À quoi correspond la base ?

La base d'imposition de la taxe foncière est égale à la valeur locative cadastrale * diminuée d'un abattement de 50 %.

*La valeur locative cadastrale correspond à un loyer annuel théorique auquel pourrait prétendre le propriétaire.

Et si je suis locataire ?

Le montant de la TEOMI est facturé sur la taxe foncière de chaque propriétaire. Cette taxe peut être demandée aux locataires.

LE SERVICE ÉCONOMIE

Comme chaque année depuis 8 ans, la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte met à l'honneur les créateurs d'entreprise du territoire qui ont bénéficié d'un prêt d'honneur avec l'aide de « **Initiative Oise Est** » pour le lancement de leur activité.

M Adrien DEVERNE, résidant à **Sacy le Grand** a été récompensé pour la création de son entreprise d'installation d'ascenseur qui intervient sur l'ensemble du territoire des Hauts de France ainsi que **Mme Shandra Kanista SHANMUGARATNAM** de **Sacy le Grand** exerçant une activité de traiteur depuis de longues années et qui a ouvert une épicerie à Saint Martin Longueau proposant des produits « traiteur » de sa propre production et des produits de grande consommation.

M Xavier JEANBLANC, poissonnier présent tous les 15 jours sur le



marché de Sacy le Grand a également été lauréat de cette cérémonie des créateurs.

Il est possible de créer son entreprise sur le territoire de la CCPOH.

Contactez :

Grégory CHAFFOIS : economie@ccpoh.fr ou au 06 26 77 05 26
03 44 70 49 34

Johan KLECZEWSKI : mission-economie@ccpoh.fr ou au 06 86 53 55 77 / 03 44 70 49 25



ASSOCIATIONS



PRIX MALINS

prixmalins@yahoo.com 06 40 40 85 78

Les membres de l'association sont venus nombreux partager un moment de convivialité autour de la galette des rois le 10 janvier.

16500 litres de fioul ont été livrés en janvier.

Nous encourageons les personnes intéressées par les commandes de pellets à se rapprocher de notre présidente Mme Bernadette Saint-Léger au **06 40 40 85 78** qui centralisera les demandes jusqu'à fin mars avant de contacter les fournisseurs.

Trois sorties sont en projet en 2025 :

Dimanche 23 mars : Repas au restaurant l'Art d'Oise à Pont Sainte Maxence.

Samedi 07 Juin : Sortie en car à Amiens : Les Hortillonnages : visite guidée en barque et découverte des jardins flottants et son musée puis la Cathédrale Notre-Dame d'Amiens .

Samedi 04 octobre :Sortie en car à Crèvecœur-le-Grand, Dîner-spectacle :
UNE HISTOIRE DE FOUS.

Nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements.
N'hésitez pas à nous contacter.

Bernadette SAINT-LEGER
Présidente



CLUB BELLE ÉPOQUE

Le club Belle époque vous invite à venir passer un moment de détente et de convivialité tous **les jeudis de 13 h 30 à 17 h 00** pour jouer aux cartes, triominos, etc.

2 lundis par mois le club tricot se réunit de **13 h 30 à 16 h 00**, également salle annexe Bruno Mathé.

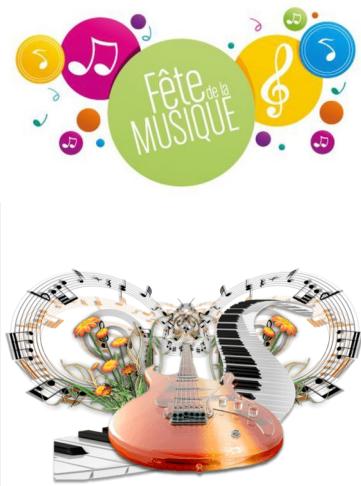
Chaque année, plusieurs moments de convivialité comme la galette des rois, le concours de belote et différentes animations ponctuent les rendez - vous hebdomadaires.

FREEDOM MUSIC

L'école de musique située à Sacy le Grand présentera cette année les concerts de ses élèves le jour de la fête de la musique le **21 juin 2025**.

Rendez-vous sur la place de l'église, parking côté mairie à partir de 18h00.

Freedom music se situe dans la zone artisanale des Cornouillers et les enseignants proposent des cours de chant et d'instruments divers (batterie, guitare, guitare électrique, piano, basse, etc.).



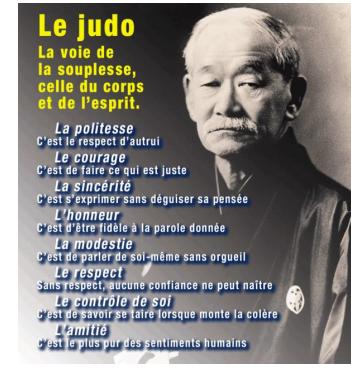


ASSOCIATIONS



JUDO CLUB DE SACY LE GRAND

Le 19 décembre, le club de judo a organisé la rencontre parents et enfants sur le tatami, avec échauffements et petits combats, pour le plus grand plaisir de nos petits judokas.
Une soirée très sympathique avec en clôture un bon goûter offert par le club.
Merci aux dirigeants, aux encadrants et aux parents.



Isabelle DEFRENCE
Maire adjointe



PÊCHE

L'association de pêche dont **M Jean-Marie DECOCK** est président, accueille ses adhérents à l'étang de pêche communal situé dans les marais.

La date d'ouverture de la pêche à l'étang communal :
le dimanche 6 Avril 2025 à 8 h 00. Restauration sur place.



CLUB CYCLOTOURISTE

DIMANCHE 30 MARS 2025

RANDONNÉE PLAINES ET MONTS

Rando pédestre : 4 ; 8 ; 15 ou 20 Kms

Rando VTT : 15 ; 25 ; 40 kms

Rando cycliste : 25 ; 50 ; 85 kms

Inscription gratuite de 8h à 10h30 Salle Bruno Mathé.

Départs place de l'église - SACY LE GRAND

Renseignements: team.oise.org@club-internet.fr

Tél : **03 64 20 53 67**





Marais de Sacy : la disparition des chaumières dans les villages riverains.

La toiture en chaume à base de tiges de roseaux a toujours été présente à proximité des régions marécageuses. Les roseaux (encore dénommés phragmites) sont des plantes de sol humide, que l'on retrouve notamment dans les zones humides comme le Marais de Sacy. S'il profite des bonnes conditions climatiques, le roseau va pousser très vite et en très grandes quantités. On parle de roselière pour définir les zones où l'on peut produire les roseaux.



Roseau (phragmite)



Roselière



Les roseaux poussent naturellement et se renouvellent chaque année. Il est donc possible de les récolter tous les ans, ce qui en fait un matériau renouvelable par excellence. Dans le passé, le roseau a pu être exploité pour diverses utilisations : - Le jeune roseau était coupé pour le fourrage des bêtes. Le roseau plus ancien, trop dur pour être mangé, était coupé pour les litières. - Le roseau de plus d'un an et assez haut était utilisé pour les toitures. Les habitants le coupaient pour eux-mêmes, pour refaire leur toiture, celles des diverses dépendances, voire pour monter des palissades de séparations. Ils le coupaient aussi pour le vendre aux chaumiers ou encore couvreurs en chaume. Dans ce cas, il était coupé à la faucille ou à la faux, nettoyé puis mis en bottes de différentes tailles. Les bottes étaient attachées avec des roseaux entrelacés pour être séchées.



Coupeurs de roseaux

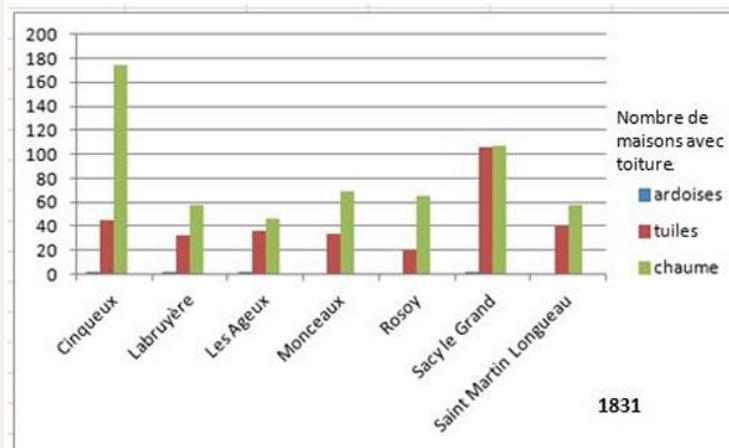
La coupe du roseau se pratiquait à partir du début de l'hiver, lorsque le vent avait fait tomber les dernières feuilles, et avant les nouvelles « pousses » de printemps. Après la coupe, les roseaux étaient assemblés en petites bottes placées les unes contre les autres pour amorcer le séchage. Ce dernier était ensuite poursuivi à l'abri, les tiges de roseau devant être parfaitement sèches avant utilisation.



Séchage



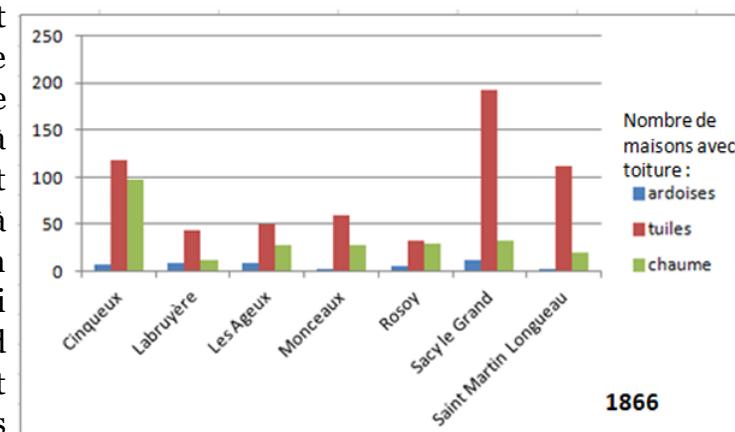
Le couvreur en chaume (ou chaumier) utilisait pour la toiture ces tiges de roseaux, d'abord regroupées en bottes de différentes tailles. Celles-ci étaient ensuite assemblées les unes aux autres pour former une couverture de toit étanche et solide. Le choix du chaume en couverture, dans l'habitat rural ancien, était avant tout guidé par la disponibilité des matériaux locaux, leur faible coût et leur facilité de mise en œuvre. Le chaume apportait également un confort thermique : les combles restaient chauds en hiver et frais en été.



En 1831, le toit de chaume était encore prédominant dans les villages riverains du Marais de Sacy. Cependant, les couvertures de chaume étaient de courte durée ; il fallait les réparer assez souvent et les renouveler tous les vingt ou trente ans. Par ailleurs, elles présentaient un terrain très favorable aux incendies au point qu'une loi a été promulguée, sous le Second Empire, pour interdire la construction et la réparation des toits en chaume. Parallèlement on a vu se développer, à proximité du Marais de Sacy, des tuileries /briqueteries à Nointel, Monceaux, Catenoy, Sacy le Grand, de quoi favoriser la transition de la

couverture « chaume » en la couverture « tuiles ».

Ainsi, en 1866, les toitures en tuiles devenaient majoritaires dans les villages riverains du Marais de Sacy. Dans le même temps, les couvreurs en chaume qui étaient au nombre de huit en 1831 (2 à Cinqueux, 1 à Labruyère, 1 à Monceaux, 3 à Sacy le Grand et 1 à Saint Martin Longueau) n'étaient plus que deux en 1866 (1 à Cinqueux et 1 à Saint Martin Longueau, déjà présent en 1831 !). Les compagnies d'assurances accélérèrent aussi le mouvement en accordant des avantages, au regard du risque incendie, aux propriétaires qui remplaçaient le chaume par de la tuile ou de l'ardoise. Le plus souvent, c'étaient les plus pauvres qui, faute de moyens, restaient avec leur chaumière...



Chaumières dans l'Oise



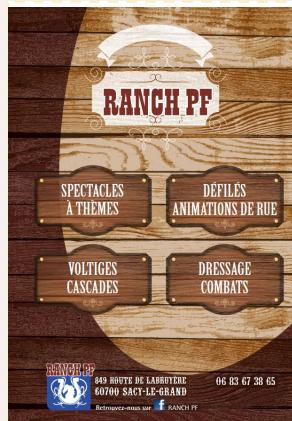
**Le président,
Claude CWIKLINSKI**



**Les amis du
Marais de Sacy
et Ailleurs**



ASSOCIATIONS



RANCH PF

Un père, pendant très longtemps chargé de méchanceté, n'arrive pas à élever son enfant...

Il décide donc de l'emmener dans les Terres plus saines des Amazones, promettant de revenir !

Pour tenir sa promesse, il est de retour 10 ans après.
Défiance ? Réconciliation ?

Venez découvrir ce nouveau spectacle imaginé, écrit et mis en scène par **Loïc PARIZE**.



Vanessa BOCLET,
Présidente

Ranch PF
849 Route de Labruyère
60700 Sacy le Grand

Impair d'un père

NOUVEAU SPECTACLE 2025

à Sacy-le-Grand
17 Mai à 21h00 et 18 Mai à 15h00

Réservez dès maintenant au 07 58 88 05 14

Tarifs spectacle :
18€/place adulte
10€/place enfant (-12 ans)

Restauration sur place :
Frites
Grillades

Repas : Apéro + Moules-frites + dessert
18€/adulte et 10€/enfant (hors boissons)

Pensez à réserver votre repas avant le 10 mai 2025 !

Ranch PF
849 Route de Labruyère - 60700 Sacy le Grand

Sacy-le-Grand

M
Groupe Morault IMPRIMERIE ISL-TELLIEZ-HOUDEVILLE



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE



PASS PERMIS : Ce dispositif, innovant et unique en France, permet aux Oisiens de moins de 20 ans de financer leur permis de conduire en contrepartie d'une mission bénévole de 70 heures dans une collectivité ou une association de l'Oise.

Cette expérience permet de faciliter l'accès des jeunes au permis de conduire tout en s'appuyant sur la réciprocité des droits et des devoirs.

La commune de Sacy le Grand est partenaire de ce dispositif et propose d'effectuer les heures citoyennes dans le cadre de ses missions de service public. Renseignez vous auprès du secrétariat de mairie.

PASS AVENIR : Le Pass Avenir Citoyen est une **aide forfaitaire de 300 € octroyée aux jeunes âgés de 18 à 21 ans révolus** souhaitant acquérir des équipements nécessaires, y compris ordinateur portable et accessoires, à la poursuite de leurs études **en contrepartie d'une action citoyenne de 35h**. Le Pass Avenir Citoyen s'inscrit dans la mise en œuvre par le Conseil départemental d'un système caractérisé par la **réciprocité** mais aussi une volonté de **renforcer l'engagement citoyen et solidaire ainsi que le lien social**.

Le coût des études ne doit pas être un obstacle à la réussite des étudiants et des apprentis. La possibilité de suivre ses études dans les meilleures conditions possibles constitue, aujourd'hui, un **atout incontestable pour l'emploi et la formation**. C'est pourquoi le Département aide les jeunes à acquérir des **équipements nécessaires, y compris ordinateur portable et accessoires, à la poursuite de leurs études**.

PASS SPORT : Le Pass Sports Citoyen permet aux jeunes de moins de 18 ans de bénéficier d'un **remboursement de 15 € sur leur licence sportive**. Avec cette aide, limitée à **deux licences par personne**, le Département encourage la pratique sportive dans l'Oise et soutient ses clubs et associations en facilitant les inscriptions.

Le Pass Sports Citoyen du Département est **cumulable avec le dispositif Pass Sport de l'Etat de 50 €**.

PASS BAFA : Le Pass BAFA Citoyen est **une aide financière de 300 €**, sans aucune condition de ressources, allouée par le Conseil départemental de l'Oise pour tous les jeunes Oisiens âgés de 18 à 25 ans révolus. L'objectif est d'aider les jeunes à financer leurs frais de stages pour les formations BAFA et BAFD. Une aide concrète pour bien démarrer dans la vie !



LA TANIÈRE DE L'OREILLE D'OURS

Réservation
Appelez au
06 13 47 40 64

Suivez nous sur
Panneau pocket
de SACY LE GRAND

Adresse
121 rue Gaston Paul
60700 SACY LE GRAND

Mentions légales

Agrandir le plan

Pharmacie Santé Bio
121 Rue Gaston Paul, 60700 Sacy-le-Grand

Rue de Marais
Rue Eustache Google Données cartographiques Conditions d'utilisation

25/04 20h ChantThéâtre J'ai toujours rêvé d'être un ténor Lucile et Camille

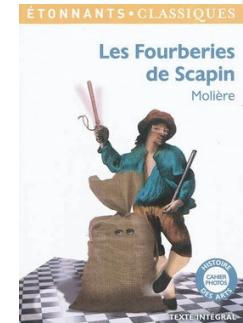
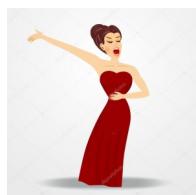
Spectacle drôlatique et opératique sur l'histoire du genre et de la voix dans l'opéra. Lucile, chanteuse en manque de reconnaissance et Camille, pianiste « sémillante » voire un peu frivole, s'amusent avec ces questions. Tout public.

26/04 20h Chanson ça pique un peu & à cœur et à cris ArnaudA et Anaïs

Des chansons de tendresse et de colère écrites et composées par Anaïs, mise en lumière par Arnaud et sa guitare...& des compositions originales de Arnaud pour un univers loufoque ou poétique, déjanté ou mélancolique, ironique ou tendre et toujours généreux !

10 ou 11/05 Théâtre Les Fourberies de Scapin. Cie les Mollusques

Un Molière dans toute sa splendeur de Fourberie et de majestuosité !



07 et 08 juin 2025 : Festival du conte

Avec les conteurs de l'association COSA

Un week-end pour voyager à travers les contes, les émotions, les images des mots, pour entendre la philosophie du monde ou les enjeux simples, les jeux, les rires et les pleurs des personnages de contes. Petits et grands entendront bien chacun selon son envie car « ça- et ça!-contera pour TOUS ! »

Une racontée sera proposée en accessibilité en langue des signes.

Midi : présence d'un food truck place de la mairie

PANNEAU POCKET

La commune de Sacy le Grand est équipée de cet outil de communication qui permet d'être informé des dernières nouvelles communales ou d'alertes générales liées à l'actualité.

Il suffit de télécharger sur votre téléphone ou tablette, l'application panneau pocket puis de sélectionner Sacy le Grand en favori.

PANNEAU POCKET et le SITE INTERNET de la commune sont les seuls outils de communication officiels de Sacy le Grand avec un contenu mis en ligne par la Mairie.

Sacy-le-Grand
60700
Alerte publiée le 08/02/2025

Fermeture de classe
La nouvelle est tombée le 6 février. L'école de Sacy le Grand est de nouveau menacée d'une fermeture de classe pour la rentrée prochaine. Les parents d'élèves se mobilisent le vendredi 28 février devant l'école. Les contacts ont été pris pour sensibiliser le plus grand nombre et obtenir la levée de cette fermeture.

INFORMATION OFFICIELLE
DE VOTRE Mairie



CULTURE



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



HORAIRES DE LA
BIBLIOTHÈQUE

SAMEDI: 10h00 à 12h00
Hors périodes
de vacances scolaires



Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent chaque samedi matin dans un espace convivial et fonctionnel.

Natacha HO A FOUK, agent municipal renforce l'équipe de bénévoles.

L'inscription à la bibliothèque municipale « Le Paradis du Livre » est gratuite.

La bibliothèque est partenaire de la **MDO (Médiathèque de l'Oise)**.

La mairie achète chaque année de nombreux livres, renouvelant ainsi l'offre de lecture.

Venez découvrir cet espace animé et gratuit et vivez ou retrouvez le plaisir de lire et de vous évader.



UN NOUVEAU COIN LECTURE

Le parc de la mairie est apprécié par de nombreux usagers.

Un deuxième banc, situé dans un endroit propice à la lecture, vient d'y être installé par les agents techniques de la commune.

N'hésitez pas à découvrir cet espace aménagé qui convient aussi bien aux plus petits qu'aux plus grands dans un environnement sécurisé.



LIRE & FAIRE LIRE



L'école Jean Gautier et la commune de Sacy le Grand ont établi une convention de partenariat avec l'association Lire Et Faire Lire.

Le programme tend à développer le plaisir de la lecture et la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants âgés de 0 à 12 ans, fréquentant les structures éducatives, par l'intervention de bénévoles de plus de 50 ans.

Mme Laurence MOREY, retraitée résidant à Sacy le Grand et membre de l'association vient lire des livres aux élèves de maternelle, le lundi matin pendant le temps de classe et le lundi midi pendant le temps de cantine.



SYNTHÈSE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL



DELIBERATIONS
DU
CONSEIL
MUNICIPAL

Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 13 décembre 2024

Le 16 décembre 2024, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni salle du conseil en mairie sous la présidence de **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire**.

Étaient présents : Mme Muriel PERRAS JUPIN, Mme Nathalie VREVEN PETIT, M. Jean-Luc PARIS, Mme Isabelle DEFRENCE, M. Jean-Paul DRÉVILLE, Mme Patricia FIGUEIREDO, Mme Delphine STURARO, M. Sylvain CHARBONNELLE, Mme Bernadette BOUCLY, Mme Véronique DROBNJAK, Mme Josiane BRILLANT.

ABSENTS EXCUSÉS :

M. Daniel ANTOINE (Pouvoir à Mme Delphine STURARO)

Mme Delphine DELAMOTTE (Pouvoir à Mme Muriel PERRAS JUPIN)

M. Éric TORIO (Pouvoir à Mme Nathalie VREVEN PETIT)

M. Éric FARDEL, M. Michel DATIN, Mme Stéphanie HERBEZ, Mme Isabelle ALVES DOS SANTOS, M. Marian BEAURAIN.

Secrétaire élue : Mme Isabelle DEFRENCE

I. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 12 NOVEMBRE 2024 :

Adopté à l'unanimité des membres présents.

II. INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL :

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire**

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'à la suite de la démission de **Mme Sophie CARRARA** en tant que conseillère municipale le 13 novembre 2024, **Mme Bernadette BOUCLY** suivante sur la liste prend sa place lors de ce conseil municipal du vendredi 13 décembre 2024.

III. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 CCPOH :

Délibération N°0605624061

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité 2023 de la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte.
Adopté à 14 voix Pour 0 contre.

IV. RAPPORT SPANC :

Délibération N°0605624062

Le conseil municipal prend acte du rapport SPANC.

Adopté à 14 voix Pour 0 contre.

V. RAPPORT DES DÉCHETS MÉNAGERS 2023 :

Délibération N°0605624063

Le conseil municipal prend acte du rapport des déchets ménagers 2023.

Adopté à 14 voix Pour 0 contre.

VI. VENTE PARCELLE COMMUNALE RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE :

Délibération N°0605624064

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire** de la commune.

Adopté à 14 voix Pour 0 contre.

VII. REDEVANCES AGENCIE DE L'EAU POUR LA PERFORMANCE DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE POUR L'ANNÉE 2025 :

Délibération N°0605624065

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire** de la commune.

Adopté à 14 voix Pour 0 contre.

VIII. INFORMATIONS DIVERSES ET QUESTIONS ORALES :

Rapporteurs : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire** de la commune.

M Sylvain CHARBONNELLE, Conseiller municipal et président du SMCTEUR

M Jean-Luc PARIS, Maire Adjoint



SYNTHÈSE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL



DELIBERATIONS
DU
CONSEIL
MUNICIPAL

Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 21 janvier 2025

Le 21 janvier 2025, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni salle du conseil en mairie sous la présidence de **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire**.

Étaient présents : Mme Muriel PERRAS JUPIN, , M. Jean-Luc PARIS, Mme Isabelle DEFRENCE, M. Jean-Paul DREVILLE, Mme Delphine STURARO, M. Daniel ANTOINE, M. Sylvain CHARBONNELLE, Mme Delphine DELAMOTTE, M. Éric FARDEL, Mme Bernadette BOUCLY, Mme Véronique DROBNJAK, Mme Josiane BRILLANT.

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme Nathalie VREVEN PETIT (Pouvoir à Mme Muriel PERRAS JUPIN)

M. Éric TORIO

Mme Patricia FIGUEIREDO Mme Stéphanie HERBEZ, Mme Isabelle ALVES DOS SANTOS, M. Marian BEAURAIN,

Secrétaire élue : Mme Isabelle DEFRENCE.

I. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 13 DÉCEMBRE 2024 :

Adopté à l'unanimité des membres présents.

II. DEMANDE DE SUBVENTION STR (conseil départemental) :

Délibération N°0605625001

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire** de la commune.

Adopté à 15 voix pour et 0 contre

III. DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS ANNÉE 2025 (CCPOH) :

Délibération N°060562500

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire** de la commune.

Adopté à 15 voix pour et 0 contre

IV. INFORMATIONS DIVERSES ET QUESTIONS ORALES :

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire** de la commune.

Les comptes rendus et procès verbaux sont affichés en version intégrale sur les emplacements administratifs prévus à cet effet et mis en ligne sur notre site internet: www.sacylegrand.fr

Plaine
d'Estrees
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le 12/07/2024

S²LO

ID : 060-246000897-20240702-2024_07_3412-DE

DÉLIBÉRATION N°2024-07-3412

DEBAT SUR LA COHERENCE DES ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES IDENTIFIEES SUR LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

La Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées a pris acte et émis un avis favorable sur les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables identifiées par la commune de Choisy la Victoire qui excluent tout projet éolien sur son territoire comme Sacy le Grand.

CALENDRIERS...



30 MARS 2025

RANDONNÉE PLAINES ET MONTS

Organisée par le Club Cyclotouriste

6 AVRIL 2025 - 8h00

Ouverture de la pêche - Étang communal de Sacy le Grand



19 AVRIL au 21 AVRIL 2025

FÊTE FORAINE - Place de l'ÉGLISE



21 AVRIL 2025

COURSES CYCLISTES UFOLEP



26 AVRIL 2025

FESTIVAL DES MARAIS - Marais de ROSOY



27 AVRIL 2025 - 15h00

CONCERT Église St Germain - Chorales Fa Si La Jouer et Sacy chant



08 MAI 2025

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE



17 et 18 MAI 2025

SPECTACLE ÉQUESTRE - proposé par le Ranch PF



18 MAI 2025

FÊTE DU PRINTEMPS organisée par la Mairie



31 MAI - 07 ET 08 JUIN 2025

TOURNOI U6 / U7 - TOURNOI U10 / U11 - TOURNOI U12 / U13

Stade de Football de Sacy le Grand



02 JUIN 2025 - Salle des sports de Sacy le Grand

JUDO - CHALLENGE JEAN-MICHEL LAMBOUR



07 et 08 JUIN 2025

FESTIVAL DU CONTE en partenariat avec La Manekine, La Mairie,
Sous les Chapeaux d'Elfirie, Talodou,

LES ÉTANGS DE PÊCHE à LA TRUITE DE SACY LE GRAND

Proposent concerts, soirées à thèmes, annoncés sur Panneau pocket

Directrice de la publication : Muriel PERRAS JUPIN ; Mise en page : Muriel PERRAS JUPIN

Photos : Alain BROUESSE, AMSA, Christopher CAMMERMAN, Services CCPOH, Sylvain CHARBONNELLE, Isabelle DEFRENCE, École Jean Gautier, Frédéric HUGER, Oise hebdo, Muriel PERRAS JUPIN, SDIS 60, TALODOU, Nathalie VREVEN PETIT

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique